

États financiers de

CANADA HIPPIQUE
(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE
NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs et membres de l'organisme Canada Hippique

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de Canada Hippique (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

22 septembre 2020

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de la situation financière

Au 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	280 403 \$	744 270 \$
Placements (note 3)	2 019 363	1 988 478
Débiteurs (note 4)	654 506	491 358
Charges payées d'avance	110 832	124 207
	<u>3 065 104</u>	<u>3 348 313</u>
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 5)	92 983	158 160
	<u>3 158 087 \$</u>	<u>3 506 473 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	345 691 \$	412 881 \$
Produits reportés (note 7)	761 391	917 407
	<u>1 107 082</u>	<u>1 330 288</u>
Actif net (note 8)		
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	92 983	158 160
Non affectés	1 958 022	1 988 025
	<u>2 051 005</u>	<u>2 146 185</u>
Engagements (note 9)		
Impact of COVID-19 (note 12)		
	<u>3 158 087 \$</u>	<u>3 476 473 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

Meg Krueger, présidente

Yves Hamelin, directeur général

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Produits		
Frais de licence sportive	2 148 128 \$	2 290 619 \$
Financement public	1 546 102	1 439 500
Redevances et frais de concours	888 794	914 086
Adhésion	674 635	853 293
Contrôle de la médication équine	445 480	476 203
Intérêts, rabais et autres revenus	329 315	65 155
Discipline – revenus généraux	156 389	205 528
Discipline – dons, collecte de fonds et commandites	118 126	264 266
Dons d'entreprise	95 872	47 452
Ventes de produits	90 296	116 081
Perte de change réalisée	(888)	(39 150)
	6 492 249	6 633 033
Charge		
Salaires et avantages sociaux	2 402 868	2 420 766
Discipline	2 123 058	1 651 476
Réunions et déplacements	505 123	855 827
Bureau et administration générale	287 619	348 806
Contrôle de la médication équine	283 907	330 593
Événements	216 072	29 011
Communications	148 242	234 974
Coût des marchandises vendues	111 022	169 224
Loyer	176 604	168 738
Honoraires professionnels	109 457	155 489
Technologies de l'information	99 027	95 686
Amortissement des actifs corporels	65 177	77 705
Marketing	59 253	25 032
	6 587 429	6 563 327
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants	(95 180)	69 706
Autres produits (charges) :		
Gain de change non réalisé	–	124
Réduction de valeur des stocks	–	(120 304)
	–	(120 180)
Insuffisance des produits sur les charges	(95 180)\$	(50 474)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de l'évolution de l'actif

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non Affectés	2020 Total	2019 Total
Solde au début de l'exercice	158 160 \$	1 988 025 \$	2 146 185 \$	2 196 659 \$
Insuffisance des produits sur les charges	–	(95 180)	(95 180)	(50 474)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(65 177)	65 177	–	–
Solde à la fin de l'exercice	92 983 \$	1 958 022 \$	2 051 005 \$	2 146 185 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(95 180)\$	(50 474)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	65 177	77 705
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(193 148)	21 097
Diminution des charges payées d'avance	13 375	35 619
Augmentation des stocks	–	120 304
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	(67 190)	40 997
Diminution des produits reportés	(156 016)	(10 758)
	(432 982)	234 490
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	–	(2 197)
Augmentation des placements	(30 885)	(26 217)
	(30 885)	(28 414)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(463 867)	206 076
Trésorerie au début de l'exercice	744 270	538 194
Trésorerie à la fin de l'exercice	280 403 \$	744 270 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2020

Canada Hippique (exerçant ses activités sous le nom de Canada Équestre) (« l'organisme ») est un organisme national dont le mandat est d'être le porte-parole national du sport équestre, du loisir équestre et de l'industrie équestre canadienne dans son ensemble. Le 26 janvier 2016, l'organisme a officiellement adopté une nouvelle raison sociale, Canada Hippique. L'organisme est constitué en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 10 octobre 2015, les statuts de l'organisme sont dressés en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

L'organisme est une association canadienne de sport amateur agréée qui exerce des activités sans but lucratif au nom de ses membres et, par conséquent, il est exonéré d'impôt. Tout excédent sera utilisé pour promouvoir ses objectifs.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report valable pour les organismes sans but lucratif.

Les frais d'adhésion sont reportés et constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les redevances et frais de concours ainsi que les intérêts, rabais et autres revenus et les produits tirés du contrôle de la médication équine sont constatés dans l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont constatés au coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle et actif incorporel ne contribue plus à la capacité qu'a l'organisme d'offrir des services, sa valeur comptable est réduite à la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire :

Élément d'actif	Durée de vie utile
Immobilisations corporelles	
Mobiliers de bureau et équipement	6 ans
Ordinateurs	5 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile ou durée du bail si celle-ci est plus courte
Actifs incorporels	
Logiciels	5 ans
Développement de logiciels	5 ans

Les coûts liés au développement de logiciels ne sont pas amortis avant l'achèvement du processus de développement et le début de l'utilisation du logiciel.

d) Apports de biens et services

Les apports de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers, à l'exception des chevaux reçus en dons. Ces apports comprennent les dons de temps et de matériel pour l'entraînement, l'entretien et d'autres dépenses engagées par les partisans des chevaux prêtés ou donnés, et les dons de biens pour soutenir les activités de financement.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Adoption de nouvelles méthodes comptables

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a adopté les Normes comptables canadiennes suivantes destinées aux organismes sans but lucratif :

- Le chapitre 4433, en remplacement du chapitre 4431, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »
- Le chapitre 4434, en remplacement du chapitre 4432, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif »

Le chapitre 4441, en remplacement du chapitre 4440, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif »

L'organisme a adopté ces normes de façon prospective et appliquera la méthode de décomposition en cas d'acquisition d'immobilisations corporelles importantes (y compris l'amortissement y afférent) et il respectera les nouvelles lignes directrices régissant l'évaluation de la perte de valeur des actifs incorporels.

Vu que l'organisme n'a pas d'actifs qui répondent à la définition de collections énoncée dans les nouvelles normes, celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de la période précédente et ceux de la période considérée.

L'adoption de ces normes n'a nécessité aucune modification des états financiers au 1^{er} avril 2019.

3. Placements

	2020	2019
Compte sur intérêt	2 019 363 \$	1 988 478 \$

4. Débiteurs

	2020	2019
Débiteurs	297 677 \$	320 826 \$
Taxes à la consommation à recevoir	28 441	140 532
Divers	328 388	–
Provision pour créances douteuses	–	–
	654 506 \$	461 358 \$

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

5. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette	2019 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau et équipement	174 750 \$	107 784 \$	66 966 \$	93 601 \$
Ordinateurs	174 521	167 285	7 236	14 101
Améliorations locatives	85 546	83 983	1 563	20 320
Actifs incorporels				
Logiciels	107 323	90 105	17 218	30 138
	542 140 \$	449 157 \$	92 983 \$	158 160 \$

Au 31 mars 2019, le prix coûtant et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 542 140 \$ et 383 980 \$.

6. Créditeurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou des cotisations sociales.

7. Produits reportés

	2020	2019
Cotisations et licences	593 873 \$	715 574 \$
Divers	167 518	201 833
	761 391 \$	917 407 \$

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

8. Gestion du capital

L'organisme définit le capital comme étant l'actif net.

Les objectifs de l'organisme en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation et sa mission de représentation, de développement et de promotion d'une communauté équine et équestre canadienne unifiée et harmonisée par des moyens admissibles qui répondent au mandat de ses principaux bailleurs de fonds, dont le gouvernement du Canada et ses entités connexes. La direction surveille en permanence l'évolution de la conjoncture économique et son incidence sur ses engagements financiers.

L'organisme n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2019.

9. Engagements

L'organisme loue des locaux pour ses bureaux. Ses engagements locatifs pour les cinq prochaines années et les suivantes s'établissent comme suit :

2021	63 229\$
2022	67 327
2023	67 327
2024	71 211
2025	72 506
Années suivantes	380 656
	<hr/>
	722 256 \$

Dans le cadre du bail, l'organisme est tenu de payer une part des frais d'exploitation, qui sont d'environ 76 000 \$ par année.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

10. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. Il évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

i) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'organisme achète des biens et services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. L'organisme détient par ailleurs 30 371 \$ de trésorerie en dollars américains exprimée en dollars canadiens.

ii) Risque de taux d'intérêt

L'organisme n'est exposé à aucun risque important de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers. La note 3 donne de plus amples détails sur les placements à taux fixe.

11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

12. Impact de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'éclosion de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques et cela a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux. La situation est changeante et la durée et l'ampleur ultimes de l'impact sur l'économie canadienne et tous les aspects des activités de l'organisme ne sont pas entièrement connus.

À la date d'approbation des présents états financiers, l'organisme avait entrepris les activités suivantes en lien avec la pandémie :

- il a fermé son siège social le 15 mars 2020 pour assurer la santé et le bien-être des employés. il a imposé à tous le télétravail depuis lors;
- il a reporté ou annulé les dépenses prévues;
- il a demandé et obtenu des fonds de plusieurs programmes publics d'aide financière mis en place en raison de la COVID-19.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. L'organisme a enregistré une baisse des revenus provenant de l'organisation d'événements et de la vente de licences sportives. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé inutile pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.